

RAPPORT DE JURY

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

SESSION 2024

CRPE public et privé

Externe, second concours interne, 3^e voie

Sommaire

1.	RAPPEL DU CADRE DES ÉPREUVES	3
2.	ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	3
•	ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS.....	3
•	ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES	3
•	ÉPREUVE ÉCRITE D'APPLICATION	3
3.	ÉPREUVES D'ADMISSION	4
•	ÉPREUVE DE LEÇON.....	4
•	ÉPREUVE D'ENTRETIEN.....	4
•	ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE.....	5
4.	ÉLÉMENTS STATISTIQUES.....	6
•	ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	6
•	ÉPREUVES D'ADMISSION.....	7
5.	ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	8
•	ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS.....	8
•	ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES	11
•	ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES ou HISTOIRE et GÉOGRAPHIE ou ARTS.....	13
6.	ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES ÉPREUVES D'ADMISSION	20
•	ÉPREUVE ORALE DE LEÇON FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES	20
•	ÉPREUVE ORALE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	20
•	ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES	21

1. RAPPEL DU CADRE DES ÉPREUVES ¹

Les épreuves de tous les concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), concours externe, troisième concours et second concours interne se déroulent en deux phases : l'admissibilité et l'admission. L'admissibilité est composée de trois épreuves écrites et l'admission de deux épreuves orales. Les candidats peuvent également demander à subir une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.

Le cadre de référence des épreuves est celui des [programmes de l'école primaire](#). Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

2. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- **ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS**
- **DURÉE : 3 HEURES**
- **COEFFICIENT 1**

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES**
- **DURÉE : 3 HEURES**
- **COEFFICIENT 1**

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **ÉPREUVE ÉCRITE D'APPLICATION**
- **DURÉE : 3 HEURES**
- **COEFFICIENT 1**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : Sciences et technologie ; Histoire, géographie, enseignement moral et civique ; Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

L'épreuve est notée sur 20. Pour l'épreuve d'Arts, chaque composante de l'épreuve est notée sur 10 points. Une

¹ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1100>

note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **Sciences et technologie**

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

- **Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

- **Arts**

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

3. ÉPREUVES D'ADMISSION

- **ÉPREUVE DE LEÇON**

- **DURÉE DE PRÉPARATION : 2 HEURES**

- **DURÉE DE L'ÉPREUVE : 1 HEURE**

- **Français** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ;

- **Mathématiques** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

- **Coefficient 4**

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

- **ÉPREUVE D'ENTRETIEN**

- **DURÉE TOTALE DE L'ÉPREUVE : 1 HEURE ET 5 MINUTES**

- **COEFFICIENT 2**

L'épreuve comporte deux parties :

- **La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation. À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif

d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. **Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes.** Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

- **La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.** Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation par le candidat, d'une durée de 5 minutes maximum, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes. La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
 - S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
 - Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de [l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours](#).

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

- **ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**
- **DURÉE DE PRÉPARATION : 30 MINUTES**
- **DURÉE DE L'ÉPREUVE : 30 MINUTES**

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages au maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

4. ÉLÉMENTS STATISTIQUES

• ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Concours	Nb de postes	Inscrits	Présents aux épreuves	Nb de candidats ayant obtenu une note éliminatoire	Moyenne générale /20 des candidats non éliminés	Nb d'admissibles
Concours publics						
Externe	215	1305	382	67	13,01	290
2 ^d interne	10	127	22	11	10,91	8
3 ^e voie	35	318	58	21	11,24	26
Sous-total public	260	1750	462	99	12,77	324
Concours privés						
Externe ISFEC	40	266	97	5	13,64	89
2 ^d interne ISFEC	35	39	19	5	11,39	13
3 ^e voie ISFEC	4	52	9	3	12,18	6
Externe Eurécole	4	101	12	4	12,50	7
2 ^d interne Eurécole	5	7	1	0	10,08	1
3 ^e voie Eurécole	2	32	2	0	14,66	2
Externe Neher	9	45	8	2	10,26	3
2 ^d interne Neher	5	7	2	0	12,83	2
3 ^e voie Neher	2	23	1	0	8,75	0
Sous-total privé	106	572	152	19	13,08	123
TOTAL	366	2322	614	118	12,85	447

- **ÉPREUVES D'ADMISSION**

Concours	Nb de postes	Nb d'admissibles	Présents aux épreuves	Moyenne générale /20 des lauréats	Nb de lauréats sur liste principale
Concours publics					
Externe	215	290	278	13,63	236
2 ^d interne	10	8	6	12	5
3 ^e voie	35	26	24	12,19	19
Sous-total public	260	324	308	13,50	260
Concours privés					
Externe ISFEC	40	89	88	14,27	65
2 ^d interne ISFEC	35	13	12	12,25	10
3 ^e voie ISFEC	4	6	6	13,20	4
Externe Eurécole	4	7	7	12,97	4
2 ^d interne Eurécole	5	1	1		0
3 ^e voie Eurécole	2	2	2	11,89	2
Externe Neher	9	3	3	11,97	3
2 ^d interne Neher	5	2	2	12,44	2
3 ^e voie Neher	2	0	2		0
Sous-total privé	106	123	123	13,82	90
TOTAL	366	447	431	13,59	350

5. ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

• ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

PARTIE I : ÉTUDE DE LA LANGUE

Remarques sur le sujet

L'épreuve 2024 se fonde sur un texte tiré d'une œuvre écrite par une autrice contemporaine (Lola LAFON, *Quand tu écouteras cette chanson*, 2022). L'extrait, qui propose une réflexion sur l'écriture littéraire, n'était pas censé poser de difficultés de compréhension aux candidats. De même, les questions de langue de la partie I n'offrent aucun degré de complexité et correspondent à des domaines et réflexions linguistiques simples, que tout professeur des écoles doit maîtriser. L'ensemble des exercices permet d'aborder un panel diversifié de notions d'étude de la langue : repérage d'éléments grammaticaux spécifiques, de natures comme de fonctions ; justifications, arrimées éventuellement à une manipulation ; identification de temps ainsi que modes verbaux et question sur leurs valeurs ; attention réfléchie à la ponctuation ; réflexion liant orthographe, grammaire et sémantique ; travail sur la phrase complexe, les types d'enchaînement la gouvernant et les relations logiques repérables.

Remarques sur les copies

Certaines copies témoignent d'une connaissance de l'étude de la langue assez satisfaisante. Ainsi, les valeurs possibles du présent de l'indicatif semblent connues ; temps et modes verbaux sont correctement distingués et identifiés ; le sujet d'une phrase verbale est globalement repéré ; les fonctions grammaticales telles que sujet, COD ou complément circonstanciel de même que les notions de juxtaposition, coordination et subordination sont maîtrisées et les candidats, si cela leur est demandé, procèdent à des manipulations appropriées pour justifier telle identification. Des réflexions pertinentes sont faites sur la ponctuation par exemple.

Toutefois, des lacunes apparaissent, alors même que les questions posées, assez simples, n'étaient pas de nature à déconcerter les candidats. On signalera en particulier la difficulté de certains candidats à délimiter correctement des propositions (quand, dans le même temps, les liens qui les gouvernent peuvent être cernés convenablement), à identifier sans erreurs plusieurs fonctions grammaticales différentes, à circonscrire avec suffisamment de clarté la valeur d'emploi d'un temps comme l'indicatif présent. De même, le conditionnel n'est pas toujours connu ou, s'il l'est, son emploi est mal caractérisé et, dans un autre domaine, des candidats ne voient pas qu'un verbe lui-même, à l'infinitif, peut se trouver en fonction de sujet d'un autre verbe ou qu'un pronom démonstratif élidé tel que « c' » peut pareillement jouer le rôle de sujet. Dans une formulation comme « cependant », beaucoup peinent à évoquer les deux idées en présence, à savoir la reprise grâce au pronom et l'idée de temps avec la préposition « pendant ». Les analyses relatives à des emplois variés de la virgule ont pu occasionner des réponses très hétérogènes, parfois assez confuses, passant à côté des effets produits. Plus globalement, doit-on constater, le métalangage grammatical se révèle parfois hasardeux dans les copies. Si la terminologie est utilisée, elle n'est pas toujours maîtrisée. On note parfois des connaissances correctes mais des difficultés à expliciter les démarches, à effectuer des manipulations.

Conseils aux candidats

Redisons-le, la première partie de l'épreuve nécessite des connaissances grammaticales élémentaires assurées et une capacité à justifier parfois une identification, en recourant à des critères prioritairement syntaxiques. Tout cela doit se manifester par la clarté et l'exactitude des réponses et par l'utilisation d'une terminologie grammaticale adaptée.

Pour réussir les exercices de langue, il est donc conseillé de :

- Revoir la grammaire et les fondamentaux de la langue de façon méthodique et être précis et rigoureux dans l'emploi de la terminologie de l'étude de la langue. Pour cela, il est recommandé de s'appuyer sur

des grammaires de référence (par exemple : *Grammaire Méthodique du français*, PELLAT, RIOUL, RIEGEL ; *La Grammaire du français*, de DENIS et SANCIER-CHATEAU, *La Grammaire du français* (téléchargeable sur Éduscol) ;

- S'entraîner régulièrement. Les connaissances théoriques doivent être mises en pratique par des exercices réguliers et variés, permettant d'appréhender la langue comme un système à la fois vivant et descriptible avec rigueur ;
- S'entraîner à formuler des réponses exhaustives, en vérifiant que la consigne a été bien suivie.

Partie II : LEXIQUE ET COMPRÉHENSION LEXICALE

Remarques sur le sujet

La partie articulant étude du lexique, éléments de compréhension et interprétation du texte - donc forme et fond - n'était pas censée elle non plus poser problème à tout candidat préparé. Les premières questions posées permettent de vérifier la maîtrise de la formation de mots simples et d'interroger les effets de sens produits par l'emploi de ces mots en contexte. La seconde question complète la première en faisant porter la réflexion sur les déplacements de sens constitutifs de la figure - fréquente dans les textes littéraires - de la métaphore filée. L'extrait étant riche, de nombreux exemples peuvent de surcroît y être prélevés.

Remarques sur les copies

La partie portant sur le lexique a donné lieu dans l'ensemble à des réponses correctes. Une grande majorité de candidats fait l'effort d'une explication consciencieuse du sens des termes indiqués par le sujet ; la notion de famille de mots est maîtrisée ; la question à orientation stylistique sur les divers procédés servant à caractériser le travail de l'écrivain montre chez les candidats une connaissance de certaines figures de style.

On regrette cependant que le contexte (alors même que la consigne insistait sur ce point en disant « expliquez en contexte ») ne soit pas toujours pris en compte. Par voie de conséquence, dans certaines copies, le sens figuré de l'adjectif « apatride », qui vaut dans le passage, n'est pas évoqué et le jeu sur la polysémie de « baladent » n'est pas vu non plus. Le sens d'« apatride » est du reste souvent méconnu. La notion de famille de mots est, quant à elle, confondue chez quelques candidats avec celle de synonymie voire d'homonymie ou avec celle de champ lexical. Et, pour ce qui concerne la question ayant trait aux procédés de style, si le relevé est réalisé, il n'est pas toujours fait de lien avec le sens, ou alors de façon erronée. En outre, des confusions se manifestent entre les procédés et on note que la métaphore est dans les faits très mal maîtrisée parfois.

Conseils aux candidats

Pour réussir la deuxième partie, il est conseillé de/d' :

- Enrichir son vocabulaire par la fréquentation de textes variés (littérature et presse) et des dictionnaires. Le *Dictionnaire historique de la langue française* (DHLF) dirigé par Alain REY permet notamment de prendre conscience de l'historicité du lexique ;
- Maîtriser la terminologie propre au lexique ;
- Travailler la manipulation de la langue ;
- Se référer à l'étymologie pour enrichir sa compréhension lexicale ;
- S'habituer à appréhender les mots en sens et en contexte ;
- Systématiser la réflexion sur la formation des mots ;
- Parfaire ses connaissances en stylistique et d'apprendre à ne pas en rester au simple repérage de procédés de style.

Partie III : RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT

Remarques sur le sujet

La session 2024 proposait un beau sujet de réflexion sur les pouvoirs de l'écriture et autorisait des pistes assez variées et des perspectives diverses (du point de vue du lecteur ; du point de vue du scripteur voire de ce que l'on peut supposer d'un auteur). Des références aux expériences personnelles de lecture et/ou d'écriture étaient attendues, avec des exemples précis. On pouvait aussi puiser à des réflexions d'auteurs. Il va sans dire que, parallèlement au fond, la correction ainsi que la justesse de la langue étaient évaluées aussi, que les capacités à structurer avec cohérence et équilibre son propos pesaient également dans la note attribuée.

Remarques sur les copies

Certains candidats proposent une réflexion riche, fine et qui intéresse beaucoup le jury. A titre d'exemple, des copies savent envisager divers pouvoirs de l'écriture (l'écriture est libératrice voire peut consoler ; elle est aussi un moyen de communiquer, d'échanger ; elle permet de célébrer le monde ou, à l'inverse, de le dénoncer ; elle se fait même moyen d'action ; etc.), cela dans un plan offrant une vraie cohérence (par exemple : dans la sphère intime / dans la relation à autrui / dans notre relation à la société et au monde) et par le truchement d'une expression autant précise qu'élégante. Des copies savent aussi se servir avec sagacité des réflexions proposées par Lola LAFON elle-même et puiser dans des références littéraires autres, comme MONTAIGNE, PROUST ET SARTRE ; références qui sont expliquées et adroitement reliées au propos.

Pour autant, de nombreuses insuffisances sont à déplorer. Sur le plan du contenu, trop de candidats en restent à une ou deux fonctions de l'écriture (le plus souvent sont évoquées les idées suivantes : écrire sert à témoigner ; écrire sert à se soulager, revêt une fonction thérapeutique) : la réflexion est donc limitée et aussi très générale. Parfois, le sujet est même détourné et la copie va vers le hors-sujet, le candidat réfléchissant davantage à ce qu'apporte la lecture. Par ailleurs, trop peu de candidats organisent leur propos de façon construite, progressive et argumentée. Un véritable cheminement réflexif peine à être conduit : les idées et les exemples sont dans ce cas empilés ; le propos se répète ; le plan est purement formel ; aucune argumentation ne s'élabore. Dans les cas extrêmes, le devoir paraît rédigé au fil de la plume, sans souci de composition aucun.

Concernant les références censées venir étayer la réflexion, quelques contresens malheureux ont pu être commis sur le texte de Lola LAFON. Mais surtout, au-delà du texte donné par le sujet, les références s'avèrent régulièrement très pauvres. De nombreuses copies en restent à des exemples un peu plaqués et qui semblent de seconde main (lointains souvenirs du passé de collégien du candidat et/ou de lectures adolescentes, comme le *Journal* d'Anne Frank, les *Fables* de La Fontaine, *Harry Potter*, le *Seigneur des Anneaux* de TOLKIEN ou *1984* qui, rappelons-le, n'est pas une œuvre d'Orson WELLES mais de George ORWELL). Souvent, les exemples apportés sont convoqués sans analyse.

En outre, les copies témoignent pour certaines d'entre elles d'une maîtrise de la langue (orthographe, lexique, syntaxe) très insuffisante.

Enfin, il convient d'être attentif à la gestion du temps afin de ne pas négliger cette troisième partie.

Conseils aux candidats

Pour réussir cette partie, il est donc conseillé de :

- Prendre appui avec intelligence sur le texte qui offre souvent des pistes, prendre le temps de bien le comprendre et d'analyser la question posée ;
- Convoquer des références littéraires, culturelles et sociales précises, qui doivent être développées et analysées ;
- Rédiger un développement dans une langue correcte (syntaxe, registre, lexique, orthographe) ;
- Maîtriser les codes universitaires (soulignement des titres d'œuvres) et les codes d'écriture (alinéas en début de paragraphe ; pour rappel, un paragraphe correspond à une unité de sens : il ne s'agit ni de produire un bloc argumentatif trop long ni de fragmenter la pensée en de multiples et brefs paragraphes) ;

- Réserver du temps pour une relecture qui s'attache au sens et à la langue ;
- Veiller à la lisibilité de la graphie ;
- S'entraîner à construire des plans ;
- S'entraîner à rédiger des développements complets ;
- Passer par des écrits de travail (élaboration du plan ; rédaction de l'introduction et de la conclusion) ;
- Fréquenter des lieux de culture comme les musées, les cinémas, les théâtres et ouvrir ainsi ses horizons ;
- Enrichir sa culture littéraire par des lectures régulières et variées.

Conseil général sur l'épreuve

Pour la réussite de l'épreuve dans son ensemble, il est nécessaire de veiller à :

- L'utilisation d'une syntaxe correcte ;
- L'emploi d'un lexique précis et adapté ;
- La maîtrise de l'orthographe ;
- La lisibilité de la copie, en soignant la calligraphie et en présentant proprement les réponses : on proscrit les abréviations et on évitera les ratures ;
- La qualité de la rédaction : on privilégiera la clarté et la simplicité dans l'expression ;
- La qualité de l'organisation de la pensée en soignant les articulations (transitions et connecteurs logiques) ;
- La maîtrise des conventions de présentation des titres d'œuvres ;
- La relecture : il est souhaitable de relire deux fois sa copie, une première fois pour le sens et une seconde exclusivement pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.

Pour préparer l'épreuve de français, il est utile de s'exercer d'abord à rédiger sans contrainte de temps afin d'acquérir une rédaction fluide, puis de rédiger ensuite en temps limité à de nombreuses reprises, afin de s'assurer de terminer l'épreuve dans le temps imparti.

• ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

Remarques sur le sujet

Le sujet était constitué de 5 exercices indépendants dont les notions mathématiques sont celles qui sont au programme de l'arrêté du 25 janvier 2021.

Le programme de l'épreuve est ainsi constitué :

- Du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 ;
- De la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019). (*Nombres réels, notions de multiple, diviseur et de nombre premier, calcul littéral*).

Il est précisé que les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

Les notions mathématiques traitées dans le sujet sont les suivantes :

- Exercice 1 : volumes, calcul de longueurs, étendue, médiane, moyenne ;
- Exercice 2 : ensemble de nombres, arithmétique, fonctions, géométrie plane ;
- Exercice 3 : patron, probabilités ;
- Exercice 4 : proportionnalité, vitesse, pourcentages, tableur, moyenne, calcul de longueur ;
- Exercice 5 : géométrie plane, calcul littéral, inéquation, théorème de Pythagore, calcul d'aire et de périmètre, utilisation de Scratch.

La calculatrice est autorisée.

Remarques sur les copies

L'exercice 1 propose un énoncé d'une longueur importante, composé de deux parties. Le contexte concret de ce problème a donné lieu à des questions dans divers domaines mathématiques. Sans grande difficulté mathématique, les nombreuses données de l'exercice exigent une lecture attentive de l'énoncé. Dans l'ensemble, les calculs d'aire, de volume et périmètre ont été assez bien traités, tout comme les questions portant sur la moyenne et la médiane d'une série statistique.

En revanche, de nombreuses erreurs dans les conversions ont été relevées, ainsi qu'une gestion approximative des arrondis.

L'exercice 2 est un Vrai/Faux à justifier. Cet exercice, moins bien réussi, a été considéré un peu plus difficile que les autres exercices du sujet. La détermination de l'expression affine (question 4) et l'utilisation du théorème de Thales (question 5) ont dans l'ensemble été bien traitées. Cependant, la compréhension des nombres décimaux et de leurs différentes écritures reste à consolider (question 1). La question 3 montre la difficulté des candidats à exprimer un nombre impair sous une forme littérale. Enfin, l'utilisation d'un contre-exemple (question 2) n'est pas acquise pour tous.

La première partie de l'exercice 3 traite de l'agrandissement d'un patron de cube, bien réussi, dans l'ensemble. Le reste de l'exercice propose une situation assez classique de probabilités. La plupart des candidats ont correctement modélisé l'expérience aléatoire et répondu correctement aux premières questions posées. Il serait cependant souhaitable de voir apparaître une justification des réponses sous la forme d'un tableau ou d'un arbre.

L'exercice 4, d'une longueur importante, permet de mobiliser des compétences et connaissances mathématiques variées. Les candidats ont montré dans l'ensemble une bonne maîtrise des questions relatives à l'utilisation du tableur, tout comme la détermination d'une vitesse en m/min, les conversions d'unités m/min en km/h et les calculs de moyenne. La dernière partie de l'exercice est moins bien réussie : on constate des difficultés dans la mise en équation attendue.

Dans l'exercice 5, les questions portant sur la modélisation et le calcul littéral ont été peu traitées.

La construction du trapèze et l'utilisation du théorème de Pythagore n'ont pas posé de difficultés particulières, en revanche certains candidats donnent une valeur approchée du périmètre du trapèze, quand il est demandé une valeur exacte. Une plus grande rigueur mathématique est donc ici attendue. Enfin, les questions d'algorithmique, utilisant le logiciel Scratch, sont moyennement réussies.

Conseils aux candidats

Il est important de rappeler que l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Autrement dit, il ne s'agit pas tant pour les candidats de disposer de connaissances mathématiques (qui, pour la plupart, sont d'un niveau de l'enseignement secondaire – fin de troisième ou seconde), que de savoir utiliser ses connaissances dans un contexte et de les mettre en œuvre dans un raisonnement rigoureux, soigné, cohérent et pertinent. Les meilleures copies ont su répondre à ces objectifs.

Lors de l'épreuve, nous invitons les futurs candidats lors de l'épreuve :

- À lire le sujet dans son intégralité et ainsi l'appréhender dans son ensemble ;
- De gérer la durée de l'épreuve et évaluer pour chaque exercice un temps de travail pertinent. Il est à noter que de nombreux résultats sont donnés, rendant ainsi les questions indépendantes des précédentes.

Compte tenu du programme de l'épreuve, nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à s'entraîner :

- Soit à partir de manuels de mathématiques de troisième voire de seconde pour la partie « Nombres et calculs » ;
- Soit à partir des sujets proposés lors de l'ancienne épreuve de mathématiques dans la partie 2 voire de la partie 1 ; les sujets déjà proposés ces dernières années constituent une banque de données à explorer.

De plus, ils devront renforcer la maîtrise liée à la modélisation de problèmes, notamment en s'appuyant sur les guides

« La résolution de problèmes mathématiques au Cours Moyen » et « La résolution de problèmes mathématiques au collège » (MEN, 2021).

Plus généralement, il est indispensable de bien connaître les ensembles de nombres, en particulier l'ensemble des nombres décimaux et l'ensemble des nombres rationnels. Il est nécessaire de travailler le calcul littéral, en particulier la résolution d'équations et d'inéquations. Des exercices corrigés de manuels de cycle 4 ou de seconde aideront à asseoir ces capacités.

Les candidats doivent confronter systématiquement les résultats obtenus au contexte et ne pas hésiter à reprendre leurs calculs. Ils doivent lire attentivement les questions et tenir compte précisément des différentes consignes.

Enfin, la présentation et la rédaction des copies ne doivent pas être négligées. On constate en effet que la calligraphie et la présentation sont parfois peu soignées et nuisent à l'intelligibilité des réponses. En outre, la négligence orthographique, lexicale et un usage de la langue approximatif et relâché, voire défectueux, sont souvent observés et peuvent contribuer à diminuer fortement la performance de candidats.

• ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES ou HISTOIRE et GÉOGRAPHIE -EMC ou ARTS

• Sciences et technologie

Remarques sur le sujet

Le sujet est composé de 3 parties, chacune abordant un des principaux champs disciplinaires des sciences et de la technologie : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

Bien que les parties et les sous-parties soient indépendantes, elles s'inscrivent dans une thématique globale : « *L'escrime, un sport historique des Jeux Olympiques* ». La première partie interroge la physiologie du sportif, la seconde les innovations technologiques et leur importance dans la transformation de la pratique de ce sport, et la troisième la question des matériaux dans l'équipement sportif.

Le sujet contenait 24 questions, 20 documents et 2 annexes extraites des programmes. 10 questions étaient identifiées pour les candidats comme étant de nature didactique ou pédagogique.

Remarques sur les copies

Le jury constate que la plupart des copies sont d'un niveau convenable (moyenne de 13,75/20 et un peu moins de 15% des copies en dessous de 10/20) et que les connaissances scientifiques des candidats sont globalement satisfaisantes. Les candidats semblent avoir plutôt bien préparés l'épreuve. Toutefois, des problèmes d'orthographe et de réalisation de calculs simples sont relevés dans quelques copies.

Les correcteurs ont également noté que les réponses aux questions pédagogiques manquaient souvent de profondeur, les candidats se focalisant davantage sur les aspects logistiques des activités proposées que sur leurs enjeux pédagogiques ou didactiques.

Remarques par questions

La **première partie** a été globalement bien traitée avec des performances conformes à la moyenne de l'épreuve.

À la **question 1** la majorité des candidats a bien réussi l'analyse de documents pour vérifier si un menu est adapté aux besoins d'un sportif de haut niveau.

La **question 2** porte sur les connaissances des candidats. La plupart des candidats ont pu citer au moins une des deux transformations des aliments lors de la digestion, mécanique ou chimique.

La **question 3** est de nature pédagogique. Les échecs à cette question s'expliquent par des candidats qui n'ont pas correctement identifié les difficultés pédagogiques attendues, critiquant davantage le contenu du jeu plutôt que la façon de l'utiliser en contexte de classe.

La **question 4** a été plutôt bien réussie. Elle portait sur les connaissances scientifiques des candidats concernant des processus biologiques impliqués dans l'activité sportive.

La **question 5**, de nature pédagogique, demande aux candidats de produire une activité. Cette question, non traitée par 17% d'entre-deux, n'a été que moyennement réussie par les autres. Les propositions étaient trop superficielles, voire non réalistes car peu réalisables. De nombreux candidats n'ont pas su lier les mathématiques et l'EPS et trouver une façon d'obtenir des données utilisables à travers des activités d'EPS. Un manque de recul didactique mais aussi pratique explique les échecs à cette question. La question du décloisonnement entre ces deux disciplines peut ne pas faire suffisamment sens pour les candidats qui de fait préfèrent ne pas s'y attarder.

La **question 6** conduisait les candidats à l'analyse d'un schéma d'élève du système circulatoire. 4 propositions correctes étaient attendues. La majorité des candidats ont identifiés au moins 3 des 2 éléments de réussite et des 2 éléments non maîtrisés attendus.

Dans la **question 7**, porte sur les connaissances scientifiques. Les candidats devaient nommer 5 organes sur un schéma, ce qui a été globalement plutôt réussi.

En revanche, la **question 8** portant davantage sur un point de compréhension fonctionnelle expliquant le non mélange des sangs oxygéné et désoxygéné a été bien moins réussie, les explications fournies se révélant souvent confuses, incomplètes et imprécises. Ainsi si les candidats ont une assez bonne connaissance des structures, le sens que l'on peut donner à ces structures dans un cadre plus fonctionnel est bien moins maîtrisé. La physiologie humaine est un domaine que les candidats doivent approfondir au-delà de la seule connaissance anatomique.

La **deuxième partie 2** portait sur le champ de la technologie. Elle est la partie la mieux réussie. L'analyse du fonctionnement du fleuret sous-tendue par les **questions 9 et 10** a été plutôt bien réussie, ainsi que l'identification de l'attendu de Cours Moyen ciblé par l'enseignant de la situation décrite (**question 11**). Le choix d'une solution technique adaptée (**question 12**) a également donné de bons résultats.

En revanche, la traduction en langage naturel d'un programme demandée dans la **question 13** n'est que moyennement réussie. L'identification des erreurs commises par les élèves (**question 14**) a été en revanche un peu mieux réussie.

La dernière question de cette partie, la **question 15**, demandait une adaptation du montage pour un déficient visuel. Elle n'a pas été traitée par près de 15% des candidats, vraisemblablement du fait d'une difficulté à identifier un actionneur alternatif adapté (haut-parleur par exemple).

La **troisième partie 3** a été la moins bien réussie, avec un taux de réponses non traitées plus important : près de 5% des candidats n'ont pas du tout traité cette partie. Cela peut s'expliquer par une gestion du temps inadéquate ou par un découragement progressif durant l'épreuve. Il est essentiel de rappeler aux candidats l'importance de la persévérance, car un léger gain de points peut parfois permettre d'éviter une note éliminatoire ou d'atteindre l'admissibilité. Le jury signale également que le vocabulaire scientifique associé à l'électricité et le maniement des symboles normalisés en électricité n'est globalement pas suffisamment maîtrisé.

Ainsi la **question 16** est peu réussie car les différentes natures d'énergie n'ont été que rarement toutes identifiées du fait d'une maîtrise insuffisante de ces notions par de nombreux candidats.

Le nom des dipôles associés à chaque symbole normalisé présenté à la **question 17** est peu connu, ce qui se traduit par 20% de non réponses ou de réponses incorrectes.

La fréquente méconnaissance de ces dipôles se traduit également par des échecs à la **question 18** alors qu'il s'agissait de modéliser le contact fleuret/plastron par un simple interrupteur.

La **question 19** visait à identifier des erreurs de montage dans des circuits réalisés par des élèves. Elle a en revanche, été bien réussie, la plupart des candidats identifiant les causes de non éclairage de la lampe dans les 3 montages étudiés (absence de pile, circuit ou interrupteur ouvert).

Dans la **question 20**, de nature pédagogique et didactique, il s'agissait de proposer un écrit de synthèse. Certaines réponses se montrent correctes dans leur contenu mais peu adaptées pour une synthèse de niveau CE2, quand d'autres n'identifient pas la notion visée (circuit ouvert/fermé et rôle de l'interrupteur) en proposant des considérations générales sur la circulation d'un courant non réellement abordées dans les documents proposés. La

cohérence entre une activité et la notion qu'elle permet de construire est donc un point sur lequel il est important que les candidats futurs professeurs soient très attentifs.

Néanmoins, l'identification d'une problématique cohérente avec la situation présentée dans le document 17 au niveau de la **question 21** a été relativement réussie par la majorité des candidats ayant répondu à cette question malgré près de 10% de non réponses.

De même, l'identification des étapes d'une démarche d'investigation dans une production d'élève demandée à la **question 22** a été bien réussie, malgré, ici aussi, près de 10% de non réponses.

Ces deux questions traduisent une assez bonne connaissance des différentes étapes constituant une démarche d'investigation par les candidats qui y ont répondu.

Pour les candidats familiers avec la lecture des programmes et donc qui savent s'y référer, l'identification de la compétence travaillée a été réussie au niveau de la **question 23**. Un petit nombre d'entre eux formulent néanmoins une réponse ne correspondant pas à une compétence présente dans les extraits de programme fournis.

Enfin la **question 24** n'a pas été traitée par plus d'un quart des candidats et a été échouée par plus de 15% de ceux qui y ont répondu. Il s'agissait pourtant d'un classique calcul de volume connaissant la masse et la masse volumique du matériau. La conversion des kilogrammes en grammes a aussi parfois représenté une difficulté.

On retrouve également dans ces dernières questions des difficultés calculatoires.

Conseils aux candidats

Pour cette épreuve, les candidats doivent maîtriser un minimum de compétences d'expression et d'argumentation scientifique. La capacité à effectuer des calculs simples sans calculatrice est également requise.

Il est important que les candidats maîtrisent de façon rigoureuse les notions de base des champs scientifiques et technologiques couverts par les programmes, comme l'électricité par exemple. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance experte de tous ces domaines mais de bien en maîtriser les notions essentielles de base.

La connaissance de la démarche d'investigation et de ses étapes un incontournable.

Par ailleurs, il est important d'être attentif, notamment pour les questions pédagogiques et didactiques, au contexte étudié, en particulier au niveau visé, afin d'adapter le contenu de la réponse à la réalité de ce contexte.

Un minimum de réalisme est attendu dans les propositions d'activités pédagogiques qui doivent être matériellement réalisables en classe, du point de vue spatial mais aussi temporel. Même si les candidats, en particulier ceux qui débutent, n'ont bien entendu pas acquis tout le recul nécessaire, un minimum de bon sens suffit parfois à écarter certaines propositions peu réalistes. Il est donc important que les candidats fassent preuve d'une relecture critique de leurs propositions en essayant au maximum de les projeter dans une matérialité effective.

Les sujets se découpent le plus souvent sous forme d'une vingtaine de questions. Toutefois ces questions sont liées par un contexte exposé dans les paragraphes introductifs de chaque partie et les transitions. Il est important que les candidats s'imprègnent au maximum de ce contexte. En effet, même ponctuelle, toutes les questions s'inscrivent dans ce contexte et la compréhension du sens global du sujet apporte très souvent une aide à la formulation des réponses à chaque question, en particulier celles de nature pédagogique et didactique. Chacune ne doit donc pas être prise uniquement pour elle-même mais comme l'élément d'un tout dont la cohérence doit être appréhendée par le candidat. En particulier, la maîtrise de la capacité à mettre en relation les différentes informations mobilisées dans les différentes questions est un atout pour réussir dans cette épreuve.

Enfin, il est important que les candidats respectent les formats de réponse demandés.

Le sujet est constitué de 3 parties, chacune concernant un des principaux champs disciplinaires des sciences et de la technologie : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

Même si les parties et les sous-parties sont indépendantes, elles répondent à une thématique globale qui est celle de « L'escrime, un sport historique des Jeux Olympiques ». Une première partie permet d'interroger la physiologie du sportif, la seconde les innovations technologiques et leur importance dans la transformation de la pratique de ce sport et la troisième aborde la question des matériaux dans l'équipement sportif.

Le sujet comportait 24 questions, 20 documents et 2 annexes extraits des programmes. 10 questions sont identifiées pour les candidats comme étant de nature didactique ou pédagogique.

- **Histoire-Géographie**

- **Composante Histoire**

Remarques sur le sujet

Le sujet était noté sur quatorze points.

Il s'agissait pour les candidats de préparer la séquence d'enseignement: «Deux guerres mondiales au XXème siècle» à partir de l'exemple de Simone VEIL; de réfléchir aux notions d' «acteurs» et de «témoin du passé»; enfin, de détailler et justifier la proposition en plusieurs séances, en prenant appui sur dix documents.

Précisément, le sujet comportait huit documents et trois questions :

Question 1 : « *montrer que le personnage de Simone VEIL est un appui pour enseigner le thème 3 d'histoire, puis élargir la réflexion sur l'intérêt pour l'enseignant de recourir aux acteurs et aux témoins du passé pour favoriser l'apprentissage de l'histoire.* »

Il était donc attendu que les candidats mettent en évidence plusieurs éléments parmi lesquels:

- Incarner l'histoire auprès des élèves pour donner du sens à son apprentissage ;
- Faciliter la mise en relation de l'histoire avec d'autres disciplines
- Participer à l'enseignement de la mixité et rendre visible le rôle des femmes dans l'histoire ;
- Illustrer par le biais de la panthéonisation de Simone VEIL les enjeux mémoriels suggérés par le document.

Question 2 : « *Préparer une séquence d'enseignement, en précisant pour chaque séance, son titre, les compétences, les connaissances travaillées ainsi que les documents exploités en prenant le soin de justifier son choix.* »

Il était attendu que la séance proposée soit cohérente, comportant un titre explicite, la précision des compétences travaillées; enfin, le choix des documents devait être en cohérence avec les objectifs de connaissances et de compétences retenus par le/la candidat(e).

Question 3 : en prenant appui sur un extrait des bandes dessinées du dossier, « *détailler l'exploitation pédagogique (de celle-ci) et proposer la trace écrite produite avec les élèves.* »

Le jury attendait, sans exhaustivité, quelques éléments de la liste ci-dessous :

- Faire un lien entre le choix du document et la séquence proposée à la question précédente ;
- Présenter la manière dont le document était exploité (objectif d'apprentissage, consigne donnée aux élèves, durée estimée...);
- Proposer une trace écrite, laquelle pouvait prendre différentes formes mais devait être réaliste et adaptée à l'âge des élèves.

Remarques sur les copies

Le sujet a été apprécié des candidats qui l'ont tous traité, au moins en partie. Néanmoins, certains n'ont pas vu l'écart entre le personnage de Simone VEIL et l'intitulé général du programme, qui inclut les deux guerres mondiales mais ne considère pas la question de la construction de l'Europe.

Certains candidats ont repéré l'intérêt pédagogique du recours à la BD, voire l'ont explicité.

Conseils aux candidats

De façon générale, le soin apporté à l'orthographe, la grammaire, la syntaxe ainsi que la graphie est essentiel : il permet une meilleure compréhension des intentions des candidats et une meilleure évaluation de leurs compétences.

Par ailleurs, le sujet comporte souvent de nombreux documents : il importe de prendre le temps de bien les lire afin de repérer lesquels seront les plus appropriés au traitement du sujet, puis de ne pas passer trop de temps sur la première question, au risque de survoler les suivantes.

- **Composante Enseignement moral et civique**

Remarques sur le sujet

Le sujet était noté sur six points.

Le thème retenu était l'égalité filles-garçons dans le cadre du programme Phare. Le sujet comportait deux documents et une question, à savoir « détailler une séance » sur le thème indiqué, en prenant appui sur deux documents.

Les éléments attendus du jury étaient les suivants :

- Connaissances :
 - Approche des stéréotypes de genre ;
 - Discriminations liées au genre ;
 - Égalité des droits ;
 - Rôle du législateur ;
- Compétences :
 - Comprendre précisément les documents ;
 - Extraire des informations factuelles et les croiser ;
 - Développer des compétences psycho-sociales.

Remarques sur les copies

Les candidats ont majoritairement choisi le document 9, une affiche réalisée par des élèves. Ce faisant, ils ont souvent eu des difficultés à élever la réflexion vers les questions plus conceptuelles de l'égalité d'une part, du rôle du législateur d'autre part.

Conseils aux candidats

De façon générale, le soin apporté à l'orthographe, la grammaire, la syntaxe ainsi que la graphie est essentiel : il permet une meilleure compréhension des intentions des candidats et une meilleure évaluation de leurs compétences.

Par ailleurs, attention à ne pas confondre un document réalisé par des élèves avec un document scientifique.

Remarque générale

Le jury signale que d'excellentes copies ont su tisser des liens entre l'exercice d'histoire et celui d'EMC : lorsque cela est possible, c'est une démarche qui ne peut être que valorisée.

- **Arts**

Remarques sur le sujet

- **Composante éducation musicale. (10 points)**

Le sujet demandait de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les deux points de programme suivants :

- Écouter, comparer et commenter
- Explorer, imaginer et créer

Le dossier documentaire comportait quatre documents. Le premier concerne une œuvre appartenant au corpus d'œuvres de référence. Le deuxième et le troisième constituent des points d'appui pour la réflexion des candidats. Le dernier propose un rappel du programme.

- **Document n° 1** : Hindi ZAHRA, *Beautiful Tango*. Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris.
- **Document n° 2** : Illustrations pour des percussions corporelles. Source : blog d'une enseignante. <http://www.livredesapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html>

- **Document n° 3** : *L'écoute : exemples de mise en œuvre*. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait).
- **Document n° 4** : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) éducation musicale. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extrait).

○ **Composante arts plastiques. (10 points)**

Le sujet demandait aussi de concevoir une fiche de préparation mais destinée à une classe de cycle 1. Les éléments fournis dans le dossier documentaire constituaient également des points d'appui précieux pour les candidats. La séance/séquence à élaborer devait être ancrée dans le programme d'enseignement de l'école maternelle et plus précisément sur l'extrait du dit programme, proposé dans le sujet :

Les productions plastiques et visuelles

- Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume

Les attendus de fin de cycle 1 (Arts du visuel)

- Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant. Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.

Quatre documents constituaient le dossier documentaire :

- **Document n° 1** : Ressources iconographiques.
- **Document n° 2** : Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques. Arts. Septembre-octobre 1998.p97
- **Document n° 3** : REYT Claude, *Les arts plastiques à l'école*, Paris, 1998, Armand Colin, p94
- **Document n° 4** : Rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle – productions plastiques et visuelles. BOENJS n° 25 du 24 juin 2021 (extrait)

Remarques sur les copies

○ **Composante éducation musicale**

Cet ensemble invitait les candidats à s'interroger sur la mise en œuvre de situations d'enseignement favorisant la perception de l'organisation d'un extrait musical, en s'intéressant plus particulièrement à la question du rythme.

Le document 1 indiquait le support d'écoute et donnait à voir une vignette de l'œuvre en concert.

Le document 2 présentait un ensemble de vignettes relatives aux percussions corporelles.

Issu des ressources pour les enseignements artistiques, le document 3 donnait des pistes pour lier l'écoute de l'œuvre à la pratique rythmique.

Enfin, le document 4 détaillait les compétences pouvant être mobilisées lors de la séance.

Le dossier permettait d'envisager un large éventail d'activités, parmi lesquelles il était nécessaire d'effectuer des choix. Quels que soient les choix opérés, il était attendu que le candidat les justifie.

Cette épreuve s'adresse à de futurs professeurs des écoles dont la polyvalence préside à l'expertise disciplinaire. Il n'est donc pas attendu d'expertise dans un domaine ou un autre. En revanche, le candidat doit pouvoir proposer des hypothèses pédagogiques visant à renforcer en permanence le rapport des élèves au sensible.

Les copies les plus abouties ont pu ainsi donner à lire des propositions ayant circonscrit les enjeux du sujet, les interactions attendues entre perception et production, tout en accordant une place nécessaire au questionnement des élèves. Le jury a pu dès lors apprécier des activités cohérentes élaborées en pleine anticipation d'obstacles possibles. Par ailleurs certains candidats ont su formuler une proposition leur permettant de témoigner de leur compréhension de la didactique disciplinaire.

Conseils aux candidats

On appréciera dans tous les cas, la qualité globale de la composition (précision des éléments habituellement constitutifs d'une fiche de préparation, compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition, rapport au sensible). Les qualités de rédaction, de structuration du propos, de maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe doivent impérativement témoigner d'un souci permanent chez le ou la candidate d'apparaître exemplaire au profit des élèves que l'institution pourrait lui confier.

Remarques sur les copies

○ Composante arts plastiques

La conception de la séance/séquence pouvait se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il était attendu une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion.

Même s'il est toujours nécessaire de faire des choix dans le temps imparti, **le document 1** qui proposait des ressources iconographiques aux candidats, engageait plutôt au travail en volume, à l'exploration de matériaux récupérés et à l'assemblage.

Les documents 2 et 3 étaient des invitations à concevoir le dispositif pédagogique à la fois sur des éléments très pratiques et sur des fondements scientifiques :

Le document 2 suggérait au candidat d'une part, des aspects matériels qui ne sauraient être impensés dans une séance d'arts plastiques, d'autre part des pistes de mise en œuvre (sortir, aller hors la classe, agir, récolter, collecter, récupérer, etc.).

Le document 3 faisait, quant à lui, davantage référence à la place de l'imaginaire et à la démarche exploratoire nécessaires à toute séance d'arts plastiques à l'école maternelle.

Enfin, à travers le rappel des attendus de fin de cycle 1, **le document 4** précisait la dimension opérationnelle de l'enseignement des arts plastiques.

Les propositions les plus abouties ont su mettre en valeur la compréhension des enjeux propres à l'enseignement disciplinaire convoqué tout autant que la compréhension de la fiche de préparation en tant qu'outil utile à une mise en œuvre à venir. Certains candidats ont élaboré des propositions laissant émailler une maîtrise croisant les contenus explorés, les compétences visées, des conditions matérielles identifiées, un vocabulaire spécifique mobilisé ainsi que le choix des œuvres convoquées et quelques modalités d'évaluation retenues. Le jury a su aussi valoriser des candidats qui ont envisagé notamment des interactions élève/enseignant, tout autant que la mise en action, la place de l'oral, la convocation d'un imaginaire, pour ne citer que ces quelques entrées premières.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent veiller à faire acte de propositions cohérentes, pragmatiques et qui témoignent d'une volonté de construire dans le temps des compétences effectives au sein des activités proposées. Quelle que soit la présentation adoptée, nous invitons dans tous les cas le ou la candidate, et ce, en complément des informations déjà évoquées, à ne pas perdre de vue la qualité globale de la composition attendue (précision des éléments habituellement constitutifs d'une fiche de préparation, mais aussi compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition et qualité de la rédaction).

6. ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES ÉPREUVES D'ADMISSION

• ÉPREUVE ORALE DE LEÇON FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

Remarques sur l'épreuve et les sujets

Les sujets élaborés ont veillé :

- À l'équité (nombre de documents : parfois 2, parfois 4 ; nature des documents : institutionnels, extraits de manuel, traces d'élève : l'un ne devant pas exclure l'autre ; diversité des cycles : les deux sujets français et mathématiques sur des cycles rapprochés mais non exclusivement identiques).
- À la rigueur de la consigne de travail proposée aux candidats : il est bien demandé aux candidats de traiter et répondre aux deux sujets et de ne pas être dans une entrée critique des documents.

Remarques sur les prestations des candidats

Un(e) candidat(e) non préparé(e) propose lors de l'oral :

- Une posture inadéquate : attentes de l'institution, cadre, valeurs ;
- Une préparation très superficielle de l'épreuve et de ses attentes ;
- Une absence de prise en compte de tous les élèves dans leur réussite dans l'apprentissage ou la révision ou la consolidation proposée dans la séance ;
- Un traitement hors sujet du travail demandé.

Conseils aux candidats

Un(e) candidat(e) bien préparé(e) ne doit pas :

- Manquer de connaissances des programmes, de la didactique des disciplines et des possibilités de mises en œuvre pédagogiques ;
- Oublier qu'exposer, c'est proposer un plan ;
- Oublier de problématiser les sujets afin de dépasser la description - s'appuyer sur les textes institutionnels pour soutenir les propos ;
- Oublier de se renseigner sur les priorités didactiques académiques ; de se documenter sur le développement de l'enfant ; Oublier de contextualiser la séance : penser le rôle du maître et le travail des élèves ;
- Oublier de penser au statut de l'erreur et à l'évaluation / au garder trace / à la mémoire ... ;
- Oublier de montrer du bon sens.

Un(e) candidat(e) bien préparé(e) doit :

- Bien lire et analyser les documents et s'appuyer sur eux ;
- Éviter de rester figé sur une représentation ;
- Penser un propos clair et organisé ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes en français et en maths pour les 3 cycles ;
- Être capable de se saisir de la controverse et à rester dans l'échange ;
- Montrer son engagement et son énergie.

• ÉPREUVE ORALE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Conseils généraux aux candidats

- Une présentation soignée des candidats (tenue correcte) est appréciée ainsi qu'un rapport courtois avec le

jury.

Conseils des jurys aux candidats pour la question EPS

Il est conseillé aux candidats de mieux analyser le sujet et la problématique. Il serait également apprécié d'appréhender plus précisément les spécificités de chaque classe d'âge. Il est également important de se familiariser avec la terminologie institutionnelle spécifique de la maternelle. Il convient de bien présenter les enjeux de l'EPS à l'école et de mieux connaître :

- Les priorités nationales.
- Les instructions officielles.
- Les parcours éducatifs.
- La spécificité liée à la sécurité pour la discipline EPS.

Il est apprécié qu'un candidat exploite le temps qui lui est imparti pour l'exposé et lorsque celui-ci est structuré de manière explicite. Les liens faits entre les connaissances scientifiques et/ou didactiques et les mises en œuvre pédagogique témoignent d'une bonne préparation et appréhension du métier. Le fait de calquer les situations connues n'aide pas toujours à répondre à la problématique posée.

Conseils aux candidats pour les mises en situations professionnelles

Il est appréciable que le candidat analyse précisément la situation donnée par le sujet avant de proposer une situation. Certains concepts et leurs enjeux doivent être compris par le candidat qui pourra ensuite les problématiser efficacement :

- Les valeurs de la république
- Le principe constitutionnel de laïcité dans son contexte général et dans le contexte de l'école
- La connaissance du système éducatif

Certaines qualités durant l'entretien sont appréciées dans le cadre de l'appréhension du métier :

- Accepter la controverse
- Écouter les questions pour faire évoluer son point de vue
- Exemplifier de manière concrète les connaissances générales
- Être pragmatique, faire preuve de bon sens

• ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Remarques sur l'épreuve et les sujets

Conditions de la réussite à cette épreuve :

Durant la phase de préparation au concours : Le niveau minimal requis pour cette épreuve est le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Des [grilles d'auto-évaluation](#) et le [texte intégral du Cadre](#) sont disponibles au téléchargement sur le site du Conseil de l'Europe. De nombreux sites gratuits en ligne permettent de travailler ses compétences linguistiques en autonomie et même de trouver des partenaires natifs pour des échanges de conversations. Les principaux descripteurs du niveau B2 pour les activités langagières mises en œuvre lors de cette épreuves facultative sont les suivants :

- Capacité à lire avec un grand degré d'autonomie grâce à un vocabulaire de lecture large et actif ;
- Capacité à faire un exposé clair et bien structuré sur un sujet complexe, développant et confirmant les points de vue assez longuement à l'aide de points secondaires, de justifications et d'exemples pertinents ;
- Capacité à utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité ;
- Capacité à communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce que l'on souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance ;

- Capacité à exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments ;
- Capacité à structurer un long exposé de façon à ce que les auditeurs suivent facilement la logique des idées et comprennent l'argumentation générale.

Les candidats devront se familiariser, entre autres, avec les documents suivants :

- Programmes du [cycle 2](#), du [cycle 3](#) et si possible ceux du [cycle 4](#) pour s'informer sur ce qui est étudié au collège ;
- Attendus de fin de cycle 2 et de cycle 3 en langues vivantes [téléchargeables sur Éduscol](#) ;
- Page spécifique du [site Éduscol](#) sur l'évaluation en langues vivantes ;
- [Guide](#) pour l'enseignement des langues vivantes ;
- Exemples de progression au cycle 2 et au cycle 3 disponibles en [allemand](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [italien](#)

Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive et de nombreux autres documents sont en consultation sur la [page langues vivantes](#) du site Éduscol.

La consultation de manuels scolaires de langues vivantes destinés aux élèves du premier degré sera également utile, car les candidats y trouveront des exemples de suggestions de mise en œuvre pédagogique.

La lecture d'articles pédagogiques sur des sites français ou étrangers ouvrira des perspectives plus larges sur la question de l'enseignement des langues vivantes à de jeunes élèves et permettra de saisir les spécificités de l'enseignement d'une langue étrangère.

Il est aussi conseillé de se documenter sur le développement de l'enfant en lien avec les apprentissages liés aux langues vivantes : sons, phonologie, écoute active, concentration, lien graphie/phonie, etc.

La lecture de la presse des pays de la langue choisie, le visionnage de films, de séries, le suivi de l'actualité sont autant de leviers pour entretenir ou consolider les connaissances culturelles et la compétence interculturelle.

Dans une perspective plus large, il sera attendu des candidats qu'ils aient exploré en détail les missions des professeurs des écoles et de leurs devoirs.

Conseils aux candidats

Première partie (10 minutes) :

- **Présentation initiale en langue étrangère**

Cette partie doit être brève, claire et présenter quelques éléments saillants sans entrer dans les détails. Elle présente l'avantage de pouvoir être préparée et travailler à de nombreuses reprises en amont, y compris en s'enregistrant, en se filmant, en se chronométrant et en travaillant avec des natifs pour l'aisance d'expression.

- **Présentation du document support en langue étrangère**

Il est important de ne laisser de côté aucun des éléments du document support et de veiller à en présenter l'ensemble, en faisant en sorte de ne pas se limiter à la simple description. La connaissance des textes institutionnels, des spécificités de l'enseignement DE et EN langue étrangère ainsi que la prise en compte de la dimension culturelle permettront de soutenir le propos et de problématiser les documents pour en dégager l'enjeu. La compréhension fine de chaque document et du lien logique qui les unit constituera un point d'appui pour les choix pédagogiques présentés dans la deuxième partie de l'épreuve.

Deuxième partie (10 minutes) :

Présentation de la démarche pédagogique en français

La cohérence entre, d'une part, le potentiel pédagogique des documents, et, d'autre part, la façon dont ils seront

utilisés pour concevoir la démarche de mise en œuvre doit être claire et rendue perceptible par le jury. L'analyse fine des documents (nature, spécificités stylistiques, obstacles prévisibles et points d'appui pour leur exploitation, dimension culturelle, activité(s) langagière(s) visées, etc.) constitue le point de départ indispensable de la réflexion pédagogique à mener. Les capacités d'analyse seront affinées tout au long de l'année de préparation par une étude régulière de documents. La capacité à dégager les lignes principales du sujet ne peut pas être improvisée le jour de l'épreuve.

La démarche pédagogique sera conçue en ayant à l'esprit le rôle de l'enseignant, la mise en activité des élèves, les activités langagières visées, les objectifs lexicaux, phonétiques/phonologiques, grammaticaux, syntaxiques et culturels. Il conviendra également de réfléchir aussi au statut de l'erreur et aux façons d'y répondre, aux modalités d'évaluation (diagnostique, formative, sommative), à la place de l'écrit et à la pertinence des traces écrites ou visuelles de toute nature.

Enfin, il est important de se souvenir qu'enseigner une langue étrangère par le biais de cette même langue étrangère ne permet pas toujours de transposer sans adaptation les activités proposées pour la construction des apprentissages dans la langue de scolarisation.

Troisième partie (10 minutes) :

Entretien avec le jury en langue étrangère

Les questions du jury doivent être écoutées avec attention pour en percevoir l'enjeu. S'agit-il d'une demande de clarification, de précision ou d'illustration des propos de la deuxième partie de l'épreuve ? S'agit-il d'une demande de mise en contexte en référence aux programmes ou textes réglementaires ? S'agit-il d'une question de vérification des connaissances ? Quelle qu'en soit la nature, toute question doit être prise en compte et une réponse ou tentative de réponse problématisée doit être fournie, l'important étant surtout de faire la preuve de ses capacités à analyser et à s'interroger de façon efficace.

Pour ce qui est de l'ensemble de l'épreuve, une vision claire et informée des missions et des devoirs des enseignants permettra d'adopter la posture et la communication professionnelle adaptées lors de l'épreuve orale. Par ailleurs, engagement, énergie et conviction associés aux compétences communicationnelles attendues de futurs personnels enseignants seront des éléments appréciés lors des échanges avec le jury.